

Les Chroniques

Février 2025 de

numéro 266

ignieu



RECENSEMENT du 16 janvier au 15 février 2025

L'objectif du recensement est de mieux connaître l'évolution de la population vignolaise, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Cette opération est **obligatoire**.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur vous a fourni une notice internet. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier peuvent vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

3 agents recenseurs ont été recrutés pour mener à bien cette mission : Christophe GABRIELE, Charlène MARTENOT et Isabelle BOUVIER.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils sont utilisés pour :

- Calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus la commune réalise son recensement correctement, plus cette dotation est importante !
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Actualités

Opération « Ramassage de sapins »

Merci à tous les élus qui ont participé au ramassage des sapins !



Cérémonie des vœux

Madame le Maire et le conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir environ 120 personnes lors des traditionnels vœux de début d'année dimanche 19 janvier dernier, dans la salle des fêtes de la commune, pour présenter les projets réalisés et à venir, en présence du Président de la Communauté de Communes Jean-Yves BRENIER, des vice-présidents et des maires du territoire.

La cérémonie s'est terminée par un cocktail déjeunatoire autour d'une croziflette et de galettes des rois.

Madame le Maire remercie toutes les personnes bienveillantes qui ont participé à la réussite de cet évènement, de la préparation au rangement !

Nous vous souhaitons une nouvelle fois une belle année 2025 !

Inscriptions crèche pour la rentrée - septembre 2025 :

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la crèche en septembre 2025 ?

Date limite de dépôts des dossiers le 15 février 2025.

La communauté de commune des Balcons du Dauphiné rappelle que les dossiers pour la commission traitant les demandes d'accueil en crèche doivent être déposés avant le 15 février pour les accueils débutants entre septembre et décembre 2025.

Les dossiers sont à retirer auprès des Relais Petite Enfance (RPE).

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes dans la rubrique Petite Enfance ou par mail à : rpe@balconsdudauphine.fr

Panneau Pocket

Retrouvez l'actualité de Vignieu sur Panneau Pocket.

N'hésitez pas à télécharger cette application gratuite !

<https://www.panneaupocket.com/>

Inscriptions scolaires

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants pour la rentrée 2025-2026 à l'école de Vignieu, vous devez demander par mail à mairie@vignieu.fr une fiche de pré-inscription. Une fois complétée, vous pouvez la renvoyer par mail accompagnée des pièces justificatives suivantes : copie du livret de famille, justificatif de domicile récent et copie des pages de vaccins de votre enfant.

Actualités

PARC DE VIGNIEU

La commune souhaite rappeler que les animaux ne sont pas autorisés sur le Parc de Vignieu afin de préserver la qualité de ce parc et garantir la sécurité et le bien-être de tous, en particulier les enfants qui y viennent pour jouer et se détendre. Malheureusement, certaines incivilités persistent et nuisent à l'agrément de ce lieu, notamment en raison de la présence d'animaux qui perturbent les moments de convivialité.

Afin de préserver un environnement agréable et sécurisé pour tous, nous comptons sur la responsabilité et le respect de chacun.

Merci de votre compréhension et de votre engagement à faire de notre parc un lieu de détente sûr et agréable pour tous.

Demande de logement social en ligne

Un guichet unique est mis en place pour déposer un dossier de demande de logement social en ligne :

[Accueil | Demande de logement social en ligne \(demande-logement-social.gouv.fr\)](#)

Ce site vous permet de tout savoir sur la démarche de demande de logement social, connaître les offres de logements sociaux sur la commune, trouver un guichet d'enregistrement et demander de l'aide pour votre dossier

Votre dossier est ensuite instruit par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.

SYCLUM

Comme chaque année, SYCLUM propose des formations gratuites pour se former sur les techniques de compostage et ainsi acquérir un savoir faire théorique et pratique autour d'ateliers ludiques et d'échanges d'expérience.

Grande nouveauté cette année : SYCLUM propose une formation complète de **Guide Composteur Pailleur**. Ce module complet de 6 jours, permettra aux participants de maîtriser les techniques de compostage, se spécialiser et agir en tant que guide-composteur sur son territoire.



**FORMATION
GUIDE-COMPOSTEUR-PAILLEUR**

ROCHETOIRIN SYCLUM

10 modules mêlant théorie et pratique pour maîtriser les techniques de compostage, se spécialiser, agir en tant que guide-composteur sur son territoire et accéder aux métiers du compostage.

**> 2, 3, 4 AVRIL ET 14, 15, 16 MAI 2025
9H-12H30 ET 13H30-17H**

GRATUIT ET CAFÉ D'ACCUEIL	INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 15 mars 2025	PLACES LIMITÉES	CO-VOITURAGE ORGANISÉ
---------------------------------	---	--------------------	--------------------------

SYCLUM
LES BALCONS DU DAUPHINÉ

redaction.dechets@syclum.fr
06 35 23 91 74
www.syclum.fr

Agenda

Du 16 janvier au 15 février 2025

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dimanche 11 février

Saucisses cuites aux oignons

ACCA de Vignieu

Parc de Vignieu



ACCA DE VIGNIEU

SAUCISSES

cuites aux oignons !

DIMANCHE 11 FÉVRIER

VENTE SUR PLACE OU RÉSERVATION POSSIBLE AU

06 79 15 87 40 OU 06 99 97 93 84

TARIF : 2€/SAUCISSES

À PARTIR DE

9h

*Buvette et
Tombola*

À VIGNIEU AU PARC (ANCIEN STADE) ◀

Mairie

OUVERTURE LES SAMEDIS

Voici les samedis d'ouverture à venir :

- ◇ Samedi 1er février 2025
- ◇ Samedi 1er mars 2025
- ◇ Samedi 5 avril 2025
- ◇ Samedi 7 juin 2025

SERVICES MUNICIPAUX

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h 13h-17h

Vendredi : 9h-12h

Ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h

13h-16h45

Vendredi : 9h-12h

MAIRIE - 1 place de la Paix 38890

VIGNIEU

Tél. : 04.74.92.56.96

E.mail : mairie@vignieu.fr

Site internet : www.vignieu.fr

Directeur de la publication : Camille Régnier

Pilotage : Ana-Paula Dumarterey

Rédaction : Lucie-Maeva Caparros / Camille Chaillet

Photos et impression : Mairie de Vignieu